

VERTIGE®

CONDITIONS GENERALES DE VENTE CLIENTS PROFESSIONNELS

1 - Champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (les « CGV ») sont établies conformément à l'article L 441-1 du Code de Commerce afin de constituer le socle unique de la négociation commerciale. Elles régissent les relations contractuelles entre la société VERTIGE (ci-après dénommée « VERTIGE » ou le « Vendeur ») dans le cadre de la vente des produits et/ou pièces détachées et/ou accessoires électroménagers (le ou les « Produits ») auprès des clients professionnels revendeurs (grossiste ou détaillant) ainsi que les clients professionnels pour leur propre usage (le ou les « Client(s) »).

La société VERTIGE est une société par actions simplifiée au capital de 300.000 Euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOURS sous le numéro 901526533, numéro de TVA intracommunautaire FR03901526533 dont le siège social est situé au 61 Rue DU MURIER 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE. Courriel : contact@vertige.fr. Numéro de téléphone : 02 42 06 11 11.

Le Vendeur peut, en outre, être amené à établir des Conditions Générales de Vente catégorielles ou particulières, dérogeant aux présentes Conditions Générales de Vente, en fonction du type de clientèle considérée, déterminée à partir de critères objectifs. Dans ce cas, les Conditions Générales de Vente catégorielles ou particulières s'appliquent à tous les opérateurs répondant à ces critères.

Ces CGV s'appliquent aux Clients susvisés à l'exclusion de toute autres conditions, quelles que soit les clauses pouvant figurer sur les documents du Client et notamment leurs conditions générales d'achat. Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des Produits commandés par les Clients. Ces Conditions Générales de Vente sont complétées lors du passage de la commande par des conditions particulières de vente faisant l'objet d'une proposition commerciale du Vendeur pouvant consister selon le cas en un devis ou une facture (la « Proposition Commerciale ») avant toute transaction avec le Client. La Proposition Commerciale et les CGV constituent ainsi le contrat de vente. Le fait de passer commande entraîne automatiquement par le Client l'acceptation entière et sans réserve des présentes CGV.

Les présentes CGV peuvent aussi être complétées par une fiche produit (la « Fiche Produit ») qui précisera notamment les caractéristiques principales à savoir les spécifications techniques, illustrations, indications de dimensions ou de capacité du Produit. Cette Fiche Produit et tout autre document dont les prospectus, catalogues ou photographies de Produits n'ont qu'une valeur informative. Seules les CGV et la Proposition Commerciale ont une valeur contractuelle.

Ces CGV peuvent faire l'objet de modifications ultérieures. La version applicable aux Clients est celle en vigueur à la date de validation de la commande.

Conformément à la réglementation en vigueur, ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande, pour lui permettre de

passer commande auprès du Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de déroger à certaines clauses des présentes Conditions Générales de Vente, en fonction des négociations menées avec le Client, par l'établissement de Conditions de Vente particulières incluses dans la Proposition Commerciale.

Le fait que le Vendeur ne réclame pas l'application de l'une quelconque des clauses des CGV à un moment donné ne saurait être interprété comme une renonciation de se prévaloir ultérieurement d'une telle clause.

2 –Commande – modification, annulation

2-1 Les ventes de Produits ne sont considérées définitives qu'après réception par le Vendeur par écrit (courrier, fax, mail,...) de la Proposition Commerciale et des présentes CGV mentionnant une acceptation expresse et sans réserve du Client, matérialisée par la signature du Client au bas de la Proposition Commerciale et des présentes CGV et versement par le Client d'un acompte de cinquante pour cent (50 %) à la signature de la Proposition Commerciale, sauf mention particulière contraire dans cette dernière. Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique de VERTIGE constituent une preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Le Client est tenu de prendre connaissance des caractéristiques détaillées sur la Proposition Commerciale (quantités, spécificités, dimensions, matériaux...) du Produit avant toute passation de commande afin d'en connaître les propriétés, les particularités essentielles et les délais et coût de livraison. Le choix et l'achat d'un Produit est de la seule responsabilité du Client. Les Produits sont proposés à la vente pour les territoires suivants : France métropolitaine et Etats membre de l'Union Européenne.

En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le Client est l'importateur du ou des Produits concernés. La disponibilité d'un Produit sera confirmée lors de la validation de la commande. Si par erreur le Produit n'est plus disponible, la commande est automatiquement annulée. Les offres de Produits s'entendent dans la limite des stocks disponibles, tels que précisés lors de la passation de la commande. En dehors du remboursement du prix du Produit indisponible, le Vendeur n'est tenu à aucune indemnisation d'annulation.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client pour des motifs légitimes, notamment avec un Client pour lequel il existerait un litige relatif à une commande antérieure.

2-2 Une fois confirmée et acceptée par le Vendeur, dans les conditions ci-dessus décrites, la commande n'est pas modifiable ni annulable. Aussi toute demande de modification de Commande par le Client après la réception de la Proposition Commerciale signée par VERTIGE est soumise à l'acceptation du Vendeur.

3 - Tarifs

Les Produits sont fournis aux tarifs en vigueur au jour et pour la durée indiquée sur la Proposition Commerciale signée préalablement établi par le Vendeur. Les prix sont exprimés en Euros, HT et TTC, incluant la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux de TVA applicable est automatiquement répercuté sur le prix des Produits figurant sur la Proposition Commerciale. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur la Proposition Commerciale, le Vendeur se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Les prix des Produits n'incluent pas les frais de traitement, d'expédition, de transport et de livraison, les frais de port qui sont précisés de manière indépendante sur la Proposition Commerciale selon le lieu de livraison, calculés

préalablement à la passation de la commande et facturés en supplément.

Si le Client demande un mode d'expédition plus rapide ou plus coûteux que l'expédition standard assurée par le transporteur usuel du Vendeur, les frais supplémentaires de livraison, tels qu'ils apparaissent au moment de la validation de la commande par le Client, sont intégralement à sa charge. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ils seront à la charge et relèvent de la seule responsabilité du Client.

Les tarifs indiqués de la Proposition Commerciale tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le Vendeur.

4 - Conditions de règlement

4-1. Délais de règlement

Sauf stipulations contraires, le Client doit verser un acompte de 30 % de la commande au moment de l'acceptation de la Proposition Commerciale sauf mention particulière contraire visée dans cette dernière. Le solde du prix est payable en totalité et en un seul versement à réception de la facture. Ce délai sera mentionné sur la facture qui sera remise au Client par le Vendeur.

Aucun escompte ne sera pratiqué par le Vendeur pour paiement comptant ou dans un délai inférieur à celui figurant aux présentes Conditions Générales de Vente ou sur la facture émise par le Vendeur.

4-2. Pénalités de retard

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, des pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage (sans pour autant être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal) seront automatiquement appliquées au montant TTC du prix des Produits de services figurant sur ladite facture ; ces pénalités de retard seront automatiquement et de plein droit acquises au Vendeur, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des éventuelles autres factures (même si elles ont donné lieu à des traites) dues au Vendeur par le Client.

Par ailleurs, viendra s'ajouter à ces pénalités une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant qui ne pourra pas être inférieur à 40 Euros, sans préjudice de toute autre action que le Vendeur serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client afin de réparer l'intégralité de son préjudice.

En cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, le Vendeur se réserve en outre le droit de suspendre et/ou d'annuler la fourniture des Produits commandés par le Client et de suspendre l'exécution de ses obligations. En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, le présent contrat sera suspendu jusqu'à règlement de tous arriérés et acceptation de garanties supplémentaires.

4-3. Absence de compensation

Sauf accord exprès, préalable et écrit du Vendeur, et à condition que les créances et dettes réciproques soient certaines, liquides et exigibles, aucune compensation ne pourra être valablement effectuée par le Client entre d'éventuelles pénalités pour retard dans la fourniture des Produits de services commandés ou non-conformité des Produits à la commande, d'une part, et les sommes par le Client au Vendeur au titre de l'achat desdites Produits, d'autre part.

5 – Livraisons – réception - retours

5-1. Livraisons

Les Produits sont proposés à la vente en France métropolitaine, Union Européenne sauf Royaume Uni et Suisse. Le Client indique au Vendeur les modes et lieu de livraison avant l'émission de la Proposition Commerciale et est informé des coûts selon la modalité choisie dans le cadre de celle-ci. Sauf cas particulier, ou indisponibilité d'un ou plusieurs Produits, les Produits sont expédiés en une seule fois à l'adresse indiquée par le Client sur la Proposition Commerciale. Le Client s'engage à informer le Vendeur de tout changement de coordonnées de facturation et/ou de livraison qui pourrait intervenir entre la passation de commande et la livraison en envoyant immédiatement un courriel à ventes@vertige.fr en notant : « modification d'adresse et /ou de livraison » en objet de l'e-mail. Tout colis envoyé au Vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète ne sera réexpédié au Client qu'avec son accord et à ses frais.

Les délais de livraison indiqués par le Vendeur sont indicatifs et le dépassement des délais ne peut donner lieu à aucune annulation de commande ou indemnisation du Client. La livraison ne peut intervenir que lorsque le Client s'est acquitté du règlement des commandes antérieures et de l'acompte de 30 % ou d'un autre montant mentionné dans la Proposition Commerciale.

Les livraisons sont réalisées par le transporteur indépendant, à l'adresse mentionnée par le Client lors de la commande et à laquelle le transporteur pourra facilement accéder. Ce transporteur est généralement proposé par défaut par le Vendeur et aux frais du Client. Le conditionnement des Produits et leur livraison est réalisé en fonction du volume soit en palette soit en colis. En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des produits commandés (en dehors de la livraison standard du transporteur proposé), dûment acceptées par écrit par le Vendeur, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur la Proposition Commerciale préalablement accepté par écrit par le Client. Une livraison des Produits Franco de port chez le Client sera possible en fonction d'un certain volume de commande dont les conditions seront précisées sur la Proposition Commerciale.

Sauf précisions contraires apportées dans la Proposition Commerciale par le Vendeur, les Produits sont livrés en France métropolitaine Delivered Duty Paid (DDP) et hors France métropolitaine Ex Works (EXW), c'est à dire « à la sortie d'usine ». Le Vendeur met à disposition ses Produits à la sortie de son usine et c'est au Client qu'incombent les coûts de transport, les frais de douane et les risques liés au transport jusqu'à destination. Ainsi, les Produits voyagent aux risques du Client.

5-2. Réception et vérification des Produits

Lors de la réception, le Client doit vérifier le bon état des Produits ainsi que, pour les Produits personnalisables, l'inscription gravée sur le Produit à la demande du Client. En cas de manquants ou avaries, il doit formuler des réserves par écrit sur le document de transport. Pour les livraisons en France, les réserves doivent être confirmées au transporteur par lettre recommandée dans les trois jours ouvrables, non compris les jours fériés, qui suivent la livraison, conformément à l'article L.133-3 du Code de Commerce. Le Client doit, dans le même délai, en informer le Vendeur par lettre recommandée avec avis de réception. En l'absence de réserves confirmées dans les délais et formes précisées ci-dessus, le Client ne pourra pas invoquer la garantie et les vices apparents seront purgés.

Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents ou sur la non-conformité du Produit livré au produit commandé ou au

bon de livraison, doivent être formulées par écrit dans les trois jours ouvrables de l'arrivée des Produits. Le Client devra fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Il devra laisser au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

5-3 Retours

Tout retour de produit doit faire l'objet d'un accord formel préalable entre le Vendeur et le Client. Tout produit retourné sans cet accord ne peut donner lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du Client. Aucun retour ne sera accepté après un délai de deux (2) semaines suivant la date de livraison. Les Produits renvoyés sont accompagnés d'un bon de retour à fixer sur le colis et doivent être dans l'état où le Vendeur les a livrés. En cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits livrés, dûment constaté par le Client dans les conditions prévues ci-dessus, le Client pourra obtenir la réparation, le remplacement gratuit, ou le remboursement des Produits au choix du Vendeur, à l'exclusion de toute indemnité ou dommages-intérêts.

6 - Responsabilité du Vendeur – Garantie commerciale

Les produits sont garantis par le Vendeur contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant la durée légale à compter de la date de livraison.

En plus de la garantie légale, le Vendeur accorde une garantie commerciale de son Produit pendant une durée de dix (10) ans sous réserve du strict respect du mode d'emploi Produit fourni. La garantie commerciale est strictement limitée à la remise en état ou au remplacement du Produit ou des éléments reconnus défectueux par les services techniques du Vendeur. La garantie ne couvre aucun dommage matériels et immatériels consécutifs, frais accessoires, perte financières et plus généralement tout dommage indirect notamment pour l'immobilisation du Produit, privation de jouissance, pertes de production, de bénéfices...

Les frais de transport du Produit, les frais éventuels de déplacement, expertise, essais et tous autres frais exposés consécutifs à l'impossibilité d'utilisation du Produit sont à la charge exclusive du Client.

Ne sont pas pris sous garantie :

- les pannes et dommages liés :
 - à un mauvais usage (manipulation, chute, emploi non conforme aux usages prévus...);
 - à un mauvais stockage (entreposage du Produit sans protection) ou une installation inadaptée;
 - à une installation défectueuse (électrique entre autre);
 - à une exposition à une source de chaleur inhabituelle;
 - à un défaut de montage, erreur de raccordement ou de manipulation par le Client;
 - à un entretien ou usage non conforme aux spécifications techniques du Vendeur précisées dans le mode d'emploi;
 - à l'utilisation de pièces non fournies par le Vendeur;
 - à toute modification ou transformation mécanique, électronique, électrique ou autres apportées au Produit ou à ses dispositifs de raccordement par le Client ou toute tierce personne.
 - à un cas de catastrophe naturelle ou force majeure;
 - à tout autre cause qu'un défaut de matériaux, de conception, ou de fabrication;
- les Produits rendus incomplets, sauf demande express et contraire du Vendeur.
- les Produits renvoyés dans des emballages non adaptés au transport.

Les garanties ne s'appliquent que sur les Produits devenus régulièrement la propriété du Client.

La responsabilité du Vendeur est limitée aux seuls dommages directs, personnels et certains que le Client a subis en lien avec le Produit, à l'exclusion expresse de la réparation de tous dommages et/ou préjudices indirects et immatériels, tels que les préjudices commerciaux, les pertes d'exploitation et de chiffres d'affaires, les pertes de données; le montant des dommages et intérêts du Client étant strictement limité, pour autant que sa responsabilité soit avérée, et quelles que soient la cause, l'objet ou le fondement de la réclamation, au montant du Produit Hors Taxes qu'il aura facturé au Client.

Pour faire valoir ces garanties, le Client adressera un courrier au Vendeur à l'adresse suivante : VERTIGE 61, rue du Mûrier 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE ou un courriel à serviceclient@vertige.fr, en mentionnant « Garantie » en objet de sa demande. Il y mentionnera les références de sa commande (date, numéro de commande...) et y explicitera les problèmes rencontrés. Le Vendeur accusera réception de sa demande dans un délai de 7 jours maximum et le service après-vente prendra contact avec le Client pour mettre en place les dispositions prévues par ces CGV.

7 - Droit de propriété intellectuelle – Propriété des études

Le Vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes, mode d'emploi, etc, des Produits fournis au Client. Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles, prototypes, mode d'emploi, etc... sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise, aux termes de l'article L. 122-5.2, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle.

8 – Protection des Données Personnelles

Le Vendeur collecte auprès de ses Clients des données à caractère personnelles (ci-après les « Données Personnelles ») qui font notamment l'objet d'un traitement informatisé. Le responsable de la collecte des Données est le Vendeur. Ces Données Personnelles désigne toutes les données qui permettent d'identifier une personne physique, ce qui correspond notamment au nom, prénom, numéro de téléphone, adresse de courrier électronique, adresse postale ainsi que tout renseignement que le Client choisira de communiquer au Vendeur à son sujet.

Les finalités de l'utilisation ou la réutilisation des Données Personnelles collectées et les fondements juridiques du traitement sont les suivants :

L'exécution des contrats ; les commandes ; les livraisons ; les factures ; la comptabilité et en particulier la gestion des comptes Clients, la surveillance et la prévention des fraudes et la sécurité. La demande de fourniture de données à caractère personnel a pour base légale et pour fondement juridique l'exécution du contrat. La fourniture de ces données, en ce qu'elle est nécessaire à la réalisation des Produits commandés conditionne la conclusion de cette relation contractuelle. A ce titre, le Client est tenu de communiquer

ses données à caractère personnel s'il souhaite commander des Produits auprès du Vendeur.

Le suivi de la relation client tel que la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion de l'inscription à une éventuelle newsletter, la gestion des réclamations, des garanties et du service après-vente, l'élaboration de statistiques commerciales. La base légale du traitement est l'intérêt légitime du Vendeur pour améliorer ses services et la commercialisation de ses Produits.

Envoi de sollicitations commerciales par courriel sur des Produits analogues à ceux commandés par les Clients ou mise en place d'un programme de fidélité : la base légale du traitement est l'intérêt légitime du Vendeur, à savoir promouvoir ses Produits auprès de ses Clients.

Envoi de sollicitations commerciales par courriel sur d'autres Produits proposés par le Vendeur : la base légale du traitement est le consentement, comme l'exige l'article L. 34-5 du Code des Postes et des Communications Electroniques.

Transmission de l'adresse électronique aux partenaires commerciaux : la base légale du traitement est le consentement, comme l'exige l'article L. 34-5 du Code des Postes et des Communications Electroniques.

En acceptant les présentes CGV, le Client sera considéré avoir donné son consentement au traitement de ses Données Personnelles et le Vendeur sera considérée comme ayant rempli son devoir d'information et de recueil de consentement préalable conformément la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la transposition du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les Données Personnelles collectées sont destinées au Vendeur en tant que Responsable de Traitement. Les catégories de personnes qui auront accès aux données personnelles au sein du Vendeur sont, dans la limite de leurs attributions respectives, le service commercial, les services administratifs, le service comptable, le service technique et les services chargés du contrôle (commissaire aux comptes, services chargés des procédures internes de contrôle, etc.). Elles peuvent être communiquées à ses éventuels fournisseurs ou sous-traitants techniques intervenant pour les finalités définies ci-dessus. Ces données ne feront l'objet de communications extérieures éventuelles autres que celles prévues ci-dessus que pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou à la demande d'une administration ou d'une autorité judiciaire, pour répondre à des exigences de sécurité nationale, lutte contre la fraude ou d'application de la loi. Le Vendeur s'engage toutefois à ne pas transférer les Données Personnelles de ses Utilisateurs en dehors de l'Union Européenne.

Les données techniques sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées ci-avant. Les Données Personnelles nécessaires à la gestion des commandes et à la facturation sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et dix (10) ans après la fin de la relation commerciale au titre des obligations comptables. Les Données Personnelles nécessaires à la réalisation des actions de fidélisation et à la prospection sont conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et trois (3) ans à compter de la date du dernier achat.

Des moyens de purge de données sont mis en place afin d'en prévoir la suppression effective dès lors que la durée de conservation ou d'archivage nécessaire à l'accomplissement des finalités déterminées ou imposées est atteinte.

Conformément à la législation applicable relative à la protection des Données Personnelles, toute personne concernée par le traitement dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement des données la concernant, ainsi que d'un droit d'opposition pour motif légitime et d'un droit d'opposition à la prospection notamment commerciale. Par

ailleurs, le Client dispose d'un droit à la limitation du traitement le concernant ainsi que d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de ses données. L'exercice de ces droits s'effectue auprès du Vendeur, par le biais d'un courrier signé de la personne qui exerce son droit accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@vertige.fr Si vous ne souhaitez plus recevoir de publicité de la part du Vendeur ou si, après avoir consenti à ce que vos données soient transmises à nos partenaires commerciaux, vous souhaitez revenir sur ce choix et ne plus recevoir de publicité de leur part, (exercice du droit d'opposition ou retrait d'un consentement déjà donné), contactez-nous à l'adresse mail ci-dessus. Le Client dispose également d'un droit à la portabilité et d'un droit à la limitation du traitement de ses Données

Par ailleurs, le Client a le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (« CNIL »).

Le Vendeur s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté au regard des risques d'accès accidentels, non autorisés ou illégaux, de divulgation, d'altération, de perte ou encore de destruction des Données Personnelles concernant le Client. Dans l'éventualité où le Vendeur prendrait connaissance d'un accès illégal aux Données Personnelles concernant les Clients, stockées sur ses serveurs ou ceux de ses Vendeurs, ou d'un accès non autorisé ayant pour conséquence la réalisation des risques identifiés ci-dessus, le Vendeur s'engage à :

- notifier l'incident dans les plus brefs délais.
- examiner les causes de l'incident et en informer le Client.
- prendre les mesures nécessaires dans la limite du raisonnable afin d'amoindrir les effets négatifs et préjudices pouvant résulter dudit incident.

9 – Force majeure

S'il venait à survenir un événement de force majeure, la partie concernée devra en informer l'autre dans les plus brefs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception. Les parties ne pourront être tenues pour responsables de la non-exécution ou du retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations en raison de ce cas de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux définis par l'article 1218 du Code Civil ou habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, et sans que cette liste soit limitative, les grèves totales ou partielles, lock-out, émeute, les boycottages ou autres actions à caractère industriel ou litiges commerciaux, trouble civil, insurrection, guerre, intempérie, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelle que raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, épidémies, pandémies, restrictions gouvernementales ou légales de circulation sur le territoire, blocage des télécommunications, y compris des réseaux de télécommunications filaires ou hertziens, coupure des réseaux de communication (internet, téléphonie,...) et de la distribution de l'énergie et tout autre cas indépendant de la volonté des parties empêchant l'exécution normale de la relation contractuelle.

L'ensemble des obligations des parties seront suspendues pendant toute la durée de l'événement de force majeure, sans indemnité.

Si l'événement de force majeure se prolonge pendant plus de trois (3) mois, le contrat concerné pourra être résilié de plein droit sans indemnité pour l'une ou l'autre des parties.

10 - Langue du contrat - Droit applicable

De convention expresse entre les parties, les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations d'achat et de vente qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

11 - Litiges

Sauf dispositions d'ordre public, tous litiges qui pourraient survenir dans le cadre de l'exécution des présentes CGV pourront avant toute action judiciaire être soumis à l'appréciation du Vendeur en vue d'un règlement amiable. En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution de la présente relation contractuelle, les parties conviennent de se réunir par tout moyen (y compris par voie de visioconférence ou conférence téléphonique) dans les 15 jours (délais ramené à 8 jours en cas d'urgence) à compter de l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception, notifiée par l'une des deux parties.

La présente procédure de règlement amiable constitue un préalable obligatoire à l'introduction d'une action en justice entre les parties. Toute action introduite en justice en violation de la présente clause serait déclarée irrecevable. Toutefois, si dans le délai de 15 jours susvisé (ou 8 jours en cas d'urgence), les parties n'arrivaient pas à se mettre d'accord sur un compromis ou une solution ou si aucune réunion n'était tenue dans le délai susvisé, le litige serait alors soumis à la compétence juridictionnelle désignée ci-après. Il est expressément rappelé que les demandes de règlement amiables ne suspendent pas les délais ouverts pour intenter les actions judiciaires.

Si le conflit persiste malgré la tentative de règlement amiable, tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre le Vendeur et le Client seront soumis aux tribunaux compétents de TOURS (Indre-et-Loire).

12 - Information précontractuelle - Acceptation du Client

Le fait pour une personne, d'accepter une Proposition Commerciale emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV et obligation au paiement des Produits commandés, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

Concernant les éventuelles questions relatives au service après-vente et pour les besoins de l'exercice par le Client du droit d'accès, de rectification, et d'opposition à l'ensemble de ses données personnelles, le Vendeur précise que ses coordonnées sont celles visées aux présentes CGV.

Pour l'exercice de ses droits, le Client pourra écrire par voie postale au siège social du Vendeur situé à l'adresse suivante : VERTIGE 61, rue du Mûrier 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE ou un courriel à contact@vertige.fr

Dans le cadre des exigences de loyauté, de bonne foi et d'informations précontractuelles visées aux articles 1112 et suivants du Code Civil, le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'achat ou à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière claire et compréhensible, les présentes CGV et de toutes les

informations nécessaires et notamment les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles de la Prestation, compte tenu du support de communication utilisé et de la Prestation concernée ;
- le prix des Produits et des frais annexes (produits accessoires à la Prestation, par exemple) ;
- en l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à réaliser la Prestation, quel que soit son prix ;
- les informations relatives à l'identité du Vendeur (dénomination sociale, adresse géographique de l'établissement et, si elle est différente, celle du siège social), ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le Vendeur a ou devrait raisonnablement avoir connaissance ;
- les moyens de paiement acceptés.
- la durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée.

Après la conclusion du contrat, et au plus tard au moment de l'exécution de la Prestation, ces informations sont confirmées sur un support durable. Le Client et le Vendeur devront stocker sur un support durable ces informations qui leur sont adressées personnellement afin de pouvoir s'y reporter ultérieurement pendant un laps de temps adapté et qui permet la reproduction à l'identique des informations stockées (clés USB, DVD, CD Rom, disque dur, etc.).

Le Client en signant à la fin des présentes Conditions Générales de Vente accepte expressément ces CGV et accepte également le traitement de ses Données à Caractère Personnelle (DCP) comme précisé à l'article 8.

Signature du Client précédée de la mention
« Bon pour acceptation des CGV ».